



Compte rendu sommaire

Quorum à l'ouverture de la séance	présents	53	Total P+R
	représentés	8	61

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 avril 2021

- Le conseil communautaire approuve le compte-rendu de la séance du 29 avril 2021 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RESSOURCES

1. Procès-verbal de mise à disposition des biens et moyens nécessaires à l'exercice de la compétence petite enfance par la commune de Morestel à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné

- Le conseil communautaire approuve le procès-verbal actant du transfert des biens et moyens et autorise le président à signer ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés (61 voix).

Arrivée de Didier Pilon

- 2. Procès-verbal de mise à disposition des biens et moyens nécessaires à l'exercice de la compétence promotion touristique par la commune de Morestel à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné**

- Le conseil communautaire approuve le procès-verbal actant du transfert des biens et moyens et autorise le président à signer ce dernier à l'unanimité des membres présents et représentés (63 voix).

Arrivée de Maria Sandrin (à distance) et de Sandrine Badie (à distance).

3. Résiliation du marché d'entretien des bâtiments communautaires – Lot 1 site communautaire de Villemoirieu

- Le conseil communautaire approuve la résiliation du marché et accepte le décompte et l'indemnité de résiliation à verser au titulaire à l'unanimité des membres présents et représentés (65 voix).

Arrivée de Karim Améziane (à distance)

4. Une création de poste liée à une opportunité : conseiller numérique

- Le conseil communautaire approuve la création d'un poste non permanent, à temps complet, à pourvoir par un agent en contrat de projet afin de mettre en œuvre le projet de développement numérique à l'unanimité des membres présents et représentés (66 voix).

INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

5. Avenant n°2 aux marchés de travaux relatifs au siège communautaire – Évolution du projet

- Le conseil communautaire autorise le président, ou son représentant, à signer les avenants n°2 aux marchés de travaux du siège communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés (66 voix).

6. Structuration de la compétence touristique et mise en conformité des tarifs et des catégories taxe de séjours des Balcons du Dauphiné

- Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés (66 voix), acte l'organisation de la compétence touristique proposée et modifie l'état des postes en conséquence. Il approuve également la modification sur la grille de catégories et de tarifs de la taxe de séjour applicable au 1^{er} janvier 2022 qui sera intégralement reversée à l'EPIC

Le président
Jean-Yves Brenier

